

POSTULAT

Auteur PLR et PDCC, par Emmanuel Chassot (suppl.), Xavier Moret, et Sébastien Roh
Objet Promotion des fruits, légumes et jus de fruits du Valais
Date 19.12.2014
Numéro 4.0130

Le canton du Valais est un des principaux cantons suisses producteurs de fruits et légumes. De nombreux producteurs ont aussi diversifié leur offre par la production de jus et autres produits transformés. Les jus de fruits du Valais sont régulièrement médaillés dans les concours.

Avec l'appui politique, le jus de pomme et le nectar d'abricot du Valais pourrait aisément remplacer le jus d'orange «kéroséné» sur les tables des petits déjeuners et des réceptions étatiques.

De plus, des informations nous parviennent faisant état que, chez certaines institutions étatiques, l'approvisionnement en fruits et légumes frais provient de fournisseurs hors canton.

Afin de promouvoir la production cantonale et de diminuer les impacts environnementaux nous demandons de prioriser les fruits, légumes et jus de fruits du Valais dans les cantines des institutions et les réceptions étatiques.

Aujourd'hui plus que jamais, les consommateurs veulent connaître le contenu de leur assiette et de leur verre. Les collaborateurs de l'Etat, les pensionnaires des homes, les patients des hôpitaux, les étudiants et jeunes écoliers ainsi que les hôtes de l'Etat font également partie de ces consommateurs.

Promouvoir l'agriculture locale relève aussi de l'investissement pour les générations futures. Ni avion, ni bateau, tous les indicateurs démontrent les intérêts des circuits courts dans le secteur de l'alimentation, durabilité, environnement, économie locale, maintien du savoir-faire, traçabilité, sécurité, etc.

Conclusion

Nous demandons au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir et garantir une part substantielle de fruits, légumes et jus de fruits du Valais dans l'offre de la restauration collective et des réceptions.

Par ce postulat, nous voulons que les règles d'achats de produits de l'agriculture soient fortement liées à la production valaisanne pour l'ensemble du secteur de la restauration dans les établissements étatiques ou qui dépendent de soutiens financiers de l'Etat du Valais.